



Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts



BULLETIN N°16 - Avril 2012

L'eau est aujourd'hui un enjeu majeur au plan environnemental. L'eau est indispensable à la vie. Le 6ème Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Marseille au mois de mars dernier l'a rappelé en lançant une alerte sur les dangers qui menacent les ressources en eau de la planète.

Nous pouvons nous même constater, à notre niveau, qu'il y a urgence à prendre des mesures. Régulièrement nous entendons parler de nappes phréatiques et de cours d'eau contaminés par des pollutions. Nous voyons également disparaître un grand nombre de zones humides, de petits plans d'eau ou plus simplement de mares. Beaucoup considèrent les zones humides comme des espaces sans grand intérêt, que l'on peut aisément convertir à l'urbanisation ou à l'agriculture. C'est une grave erreur au niveau environnemental. D'une part, ces espaces sont des lieux de vie d'une

EDITO

richesse écologique de premier ordre et sont indispensables au bon équilibre des écosystèmes. D'autre part, ils ont des fonctions de régulation permettant d'éviter les inondations. Les plans d'eau, quelle que soit leur taille, jouent le rôle de bassins de collecte des eaux de ruissellement. Les zones humides situées à proximité des cours d'eau ne sont, ni plus ni moins, que des bassins de déversement permettant de limiter l'impact des crues. Comme une éponge, elles absorbent l'excédent d'eau provenant de la crue pour la restituer ultérieurement dans le cours d'eau de manière progressive.

Il est quand même paradoxal de détruire, sans réflexion, des zones humides et des plans d'eau naturels et d'être obligé de construire des bassins de collecte, des bassins de déversement des crues et des barrages, totalement artificiels, pour tenter protéger les populations de l'impact des crues. Où est la logique de tout cela ?

L'IASEF a une grande implication sur le sujet de l'eau et des milieux humides (propositions dans le cadre du projet du futur port fluvial de l'Isle-Adam, cahier d'acteur dans le cadre du projet Mageo, soutien actif à l'inventaire des mares engagé par la Société Nationale de Protection de la Nature, travaux de la Commission Eau, actions de sensibilisation du grand public et des élus, etc.).

Si toutes ces questions vous intéressent ou vous préoccupent, venez nous rejoindre pour nous aider dans nos travaux.

Il n'est pas de développement durable sans préservation de l'eau...

site de IASEF

www.iasef.fr

vous pouvez nous contacter :

contact@iasef.fr

Les mares constituent un des milieux patrimoniaux, naturels ou non, de notre paysage. Elles jouent un rôle essentiel pour la vie, l'alimentation en eau de la faune, la préservation des habitats d'eau douce nécessaires à une faune et une végétation inféodées, pour la reproduction d'espèces, pour l'épuration des eaux. Certaines de ces espèces, telles que les batraciens, sont aujourd'hui les plus menacées. Ces milieux sont très vulnérables en raison des pressions anthropiques qui les dégradent et entraînent la disparition de certaines espèces. Il est urgent de les protéger. La première étape de cette démarche consiste à les dénombrer, à faire le bilan des milieux humides existants.

A cette fin, la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) entreprend l'inventaire des mares d'Île-de-France.

Cet inventaire commencé en 2007 dans l'Est de l'Île de France va se terminer en 2012 par le Val d'Oise. Il comporte une géolocalisation des mares, puis un inventaire sélectif des batraciens, des odonates (libellules) et de l'avifaune. Le détail de cette opération figure sur le site de la SNPN <http://www.snpn.com/spip.php?rubrique42>. Les données cartographiques seront intégrées au SIG (système d'information géographique) de la SNPN.

La Société Nationale de Protection de la Nature cherche à associer à cette étude des acteurs locaux, comme les parcs naturels régionaux ou les associations.

L'IASEF, contactée dans le Val d'Oise, apporte un soutien particulièrement actif à cette action et va se focaliser dans un premier temps sur la localisation des mares de tous types (d'habitation, forestières, de prairie, de carrière, ornementales) et de toute nature (curée, entretenue, en voie de comblement...). Chaque mare fera l'objet d'un descriptif basé sur une fiche caractéristique et d'une géolocalisation par GPS. Ces données seront communiquées à la Société Nationale de Protection de la Nature.

Inventaire des mares du Val d'Oise

Nous avons besoin de votre aide. Si vous possédez ou connaissez des mares, si vous en voyez lors de randonnées ou de promenades, faites nous en part. L'IASEF se chargera ensuite d'en faire la localisation géodésique et la compilation.

Toutes informations

par téléphone au 01 34 69 42 45

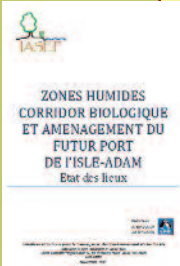
par courriel à contact@iasef.fr.



Port fluvial de L'Isle-Adam

L'IASEF a opté pour une attitude constructive de concertation et non d'opposition de principe.

A cette fin, nous avons transmis à l'ONF, prestataire de l'étude d'impact, toutes nos données d'observation sur la zone portuaire.



Ces données, précieuses pour l'étude d'impact, ont été intégrées par l'ONF dans son étude. Le document intermédiaire nous a été présenté en mairie par l'ONF en présence du promoteur. De premières pistes de compensation ont été évoquées. Nous avons émis des contre-propositions.

L'étude d'impact se poursuit et devrait être remise en mai. Les mesures de compensation devront être précisées ensuite. L'ensemble devra être présenté, dans le cadre du dossier d'autorisation, aux autorités administratives.

Comme nous l'avons souligné, ces dossiers entraînent des délais incompressibles d'études et d'instruction.

Précipitations hivernales

Les nappes souterraines se rechargent d'octobre à mars.

Le mois de février 2012 a été le plus sec en France métropolitaine depuis 1959. Les précipitations ne représentent même pas le quart de la moyenne 1970/2000.

Hors régions méditerranéennes, l'hiver a été sauvé par les pluies de décembre.

Comme l'automne a été lui-même très sec, 80% des aquifères affichent un niveau inférieur à la normal. C'est le cas du bassin parisien, ce qui laisse planer la menace d'un été délicat.

Les pluies de printemps sont, quant à elles, totalement consommées par la végétation. **Cette sécheresse fait suite à plusieurs années déficitaires et la baisse du niveau des nappes se poursuit.**

Le détail de ces informations peut être consulté sur le site du BRGM

<http://www.brgm.fr/>

BARRAGES DU BASSIN DE L'OISE

L'Oise a fait l'objet de plusieurs inondations dommageables aux biens dans les années 1990. Afin de limiter ces inondations, des études, concertations et travaux ont été menés par l'Entente Oise-Aine, établissement territorial public de bassin. Des plans d'actions et de prévention des inondations (PAPI) ont été définis avec les services de l'Etat. Ils ont conduit à étudier à l'échéance 2013 (travaux à l'échéance 2016) sept barrages. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Deux ouvrages sont effectifs :

- **Longueil-Sainte-Marie**, à l'aval de Compiègne, constitué par des bassins d'expansion de crues dans d'anciennes gravières d'une capacité la plus importante (15 millions de m³), est en état de remplir son rôle d'écrêtement de crue, qui, heureusement, n'a pas eu besoin de fonctionner depuis 10 ans.

- **Proisy** (4 millions m³), à l'amont de Guise a déjà protégé cette ville en janvier 2011.

D'autres projets sont étudiés et ont pris du retard. Seul, le site de Saint-Michel constitue un projet avancé.

- **Saint-Michel et Wattigny** (4 millions m³), à l'amont d'Hirson à la frontière belge. Son dossier est au stade de l'étude d'impact avec des retards résultant de la nécessité de compensations pour protéger des espèces rares.

- **Montigny-sous-Marle**, sur la Serre, affluent de l'Oise

- **Varennes en Argonne**, sur le bassin de l'Aisne. Compte-tenu des oppositions locales, ce site est gelé.

- **Savigny-sur-Aisne**

- **Les crêtes pré-ardennaises**, barrage plus secondaire, également sur l'Aisne

Le projet Mageo va modifier les conditions de gestion et d'efficacité de Longueil dont la capacité sera réduite de 3 millions de m³. Voies Navigables de France devra aménager des sites de compensation. Le site de la forêt d'Halatte est envisagé. Selon les simulations de crues, il ne sera pas suffisant pour compenser l'impact du projet Mageo

Néanmoins, il faut relativiser l'impact d'écrêtement de ces barrages sur l'aval du bassin. Il se limitera à quelques centimètres.

Avant tout, il est primordial de limiter les risques en cessant d'aménager toujours plus de programmes immobiliers ou d'infrastructures, consommateurs d'espaces naturels, en zone plus ou moins inondables,



hors zone rouge inconstructible des PPRI (plans de prévention des risques d'inondations). Ce qui devrait être une évidence environnementale et économique.

Projet MAGEO

Depuis une vingtaine d'année, la liaison fluviale à grand gabarit Seine-Nord Europe est dans les tiroirs de tous les gouvernements. Elle figure comme mesure phare du Grenelle de l'environnement pour délester l'autoroute du Nord de ses norias de camions. Mais, il faut bien dire que le projet a du mal à démarrer, en particulier faute de financements compte tenu de son coût estimé à plus de 4 milliards d'euros. Le canal Seine-Nord Europe de 106 km entre l'Oise et la Sambre en est encore au stade des études.

Ce dossier vient de ressortir en début d'année avec la mise à grand gabarit de l'Oise entre Compiègne et Creil sous la forme du projet MAGEO porté par Voies Navigables de France. Il consiste à créer un mouillage de 4 m et à modifier le cours de l'Oise pour permettre la circulation de convois de 180 m de longueur. Son coût limité à 200 millions d'euros pourrait permettre une réalisation rapide.

A l'aval de Creil qui nous concerne directement, l'Oise, déjà à 4 m de tirant d'eau, est en cours de curage depuis 2008. Le pont SNCF de Mours devra être surélevé. Mais, un certain flou subsiste sur les conséquences vis-à-vis des inondations, du recalibrage du cours de l'Oise et des hauteurs de containers à terme. Le dossier VNF peut être consulté sur <http://www.mageo-concertation.fr/>

Les divers cahiers d'acteurs rédigés par les collectivités locales et la société civile (armateurs, associations...), contributions au débat, peuvent être consultés sur <http://www.mageo-concertation.fr/Cahiers-d-acteurs.html>.

VNF a mené une concertation en début d'année dans le cadre de la commission nationale du débat public.

L'IASEF y a participé en s'exprimant en réunion publique et en rédigeant un cahier d'acteurs que vous trouverez inséré dans ce bulletin N°16.



A Marseille s'est tenu au mois de mars dernier le **sixième Forum mondial de l'eau**.

Les instituts de veille y ont présenté leurs rapports sur l'état de l'eau dans le monde et sur sa gestion. Ils alertent les gouvernements des différents pays de la planète sur les dangers à venir et les pressent de prendre des mesures de sauvegarde : **«Il faut mettre la gestion de l'eau au centre du sommet de la Terre à Rio en juin prochain»**.



Le programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP pour World Water Assessment Programme), patronné par l'Unesco, a ainsi rendu public son quatrième rapport : Gérer l'eau dans des conditions d'incertitude et de risque.

Force est de constater que depuis le forum d'Istanbul en 2009, les choses n'ont pas beaucoup changé, sauf que depuis 1990 le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau a augmenté.

Ce forum nous apprend aussi que l'agriculture mondiale représente plus de 70 % de la consommation d'eau totale de la planète et que cela ne devrait pas aller en s'améliorant.

Le Forum mondial de l'eau a aussi été l'occasion de dévoiler un texte demandant aux divers gouvernements de s'engager sur des idées et des objectifs communs. Mais il ne contient aucun objectif chiffré. On y relève que les ministres sont «déterminés à relever le défi de l'eau à toutes les échelles», mais le texte ne fixe aucun moyen pour y parvenir.

La délégation bolivienne et les ONG ont souhaité que l'eau soit reconnue comme une ressource non privatisable. Elles ont été déboutées dans cette demande.

Le temps n'est pas encore venu pour que l'accès à l'eau devienne un droit universel.

Jean-Pierre Auger

Espace de biodiversité à L'Isle-Adam

Cet espace aménagé
au Rond Point des Héros de la
Résistance en partenariat avec le Député-maire et
la ville de L'Isle-Adam prend forme progressivement.

Où en sommes-nous ?

En février nous avons réalisé des compléments de plantation d'arbustes dans la haie et sur les talus de part et d'autre du promontoire.

Les plantes des milieux humides que nous avons mis en place en novembre ont été retirées et mises en jauge pour permettre de déposer une nouvelle couche d'argile afin d'améliorer son étanchéité. Cinq camions d'argile ont été étalés au fond de la mare durant la première semaine de mars. De l'argile a aussi été ajoutée dans les trois fossés pour drainer l'eau. La mare a été mise en eau une première fois.

Le 24 mars dernier une douzaine de bénévoles a participé à la plantation des plantes mises en jauge en février et des plantes fournies par le Service des Espaces Verts de la ville de L'Isle Adam. Ces dernières, mises en culture dans les serres l'automne dernier, provenaient de différents sites des alentours. Au cours de cette matinée, ce sont plus de deux cents plantes qui ont trouvé leur place autour de la mare. A l'issue de ce chantier, une deuxième mise en eau a été effectuée. L'argile, peu à peu, se sature et l'étanchéité se réalise.

Le déficit de pluviométrie que nous avons connu cet hiver ne joue pas en notre faveur pour la mare et pour nos plantations. Les arbustes plantés cet hiver souffrent de la sécheresse, certains seront de nouveau à remplacer l'hiver prochain malgré les arrosages et le paillage.

Courant avril, la prairie naturelle a été semée, des nichoirs seront fabriqués et mis en place à l'occasion de la fête de l'arbre en novembre prochain.

Petit à petit cet espace de biodiversité prend forme. La nature fera le reste. A suivre ...



La saison mycologique a repris - consultez le site et le programme

www.iasef.fr

A VOS AGENDAS

Dimanche 13 mai

Villiers-Adam, bordure de la Forêt de Montmorency (Val d'Oise), Sortie Multi-Découvertes avec :

- pour la Botanique : Marie-Claire Gaudefroye-Valibouse,
- pour l'Ornithologie : Jean-Marie Ternissien
- pour la Mycologie : Daniel Maurel et Yves Morvant.

Rendez-vous à 9 H 00 parking de la place de la mairie à Villiers-Adam - Re-

Samedi 26 mai

Forêt de Montmorency, Val d'Oise, sortie "Champignons" sous la direction de Daniel Maurel et Yves Morvant..

Rendez-vous 13 H 45 parking de la gare de Taverny Retour gare de Taverny 17 H 30 (SMF)

Vendredi 22 juin

19 H Conférence "Découverte des champignons" par Daniel MAUREL - Musée de l'Isle-Adam, Grande rue.

Samedi 30 juin

Forêt de Carnelle (Val d'Oise) sortie "Champignons", sous la direction de Daniel Maurel et Yves Morvant.

Rendez-vous à 9 H 15, gare de Presles Courcelles. Prévoir Pique Nique - Retour 17 H 40 (SMF)

Samedi 7 juillet

Forêt de l'Isle Adam, (Porte de Baillet) (Val d'Oise) sortie "Champignons" sous la direction de Daniel Maurel et Yves Morvant.

Rendez-vous à 9 H 10 Parking gare de Monsoult-Maffliers. Prévoir Pique nique - Retour 17 H 45

Des Champignons noirs chinois en Ile-de-France

Si vous avez déjà mangé dans un restaurant chinois, vous avez certainement dégusté en accompagnement de votre poulet, canard ou bœuf des champignons qui dans votre assiette ressemblent à des morceaux d'algues de 1 mm d'épaisseur environ, brun-foncé, un peu gluant et assez croquant. Les asiatiques les nomment champignons noirs Chinois.

Leur nom mycologique est :

"Auricularia auricula-judae".

En Français : **"Oreille de Judas"** car, quand ils sont frais-poussés, ils ont une forme de coupe ou d'oreille sans pied mais avec un pédoncule latéral très court,

parois fines, élastique, chair translucide, la face externe est cannelée par des veines qui se rassemblent par endroit, veloutée, gris brun. La face interne, d'abord lisse, se replie ensuite en rides nettes, brun ou brun pourpre enfin noirâtre. En grandissant, le champignon se dilate et s'aplatit jusqu'à ressembler à une grande oreille de 10 cm de haut sur 4 cm de large.

Hé bien ! Ces curiosités culinaires, qui pourraient sembler venues d'ailleurs, vous pouvez les trouver à vos portes ! Dans les bosquets autour de chez vous.

Ils poussent généralement sur

des branches d'arbres morts, surtout sureau quelquefois hêtre robinier ou saule. Ils peuvent apparaître toute l'année, mais surtout en hiver ou au printemps. Après les quelques pluies survenues les 9 et 10 avril dernier, elles ont fait une belle apparition.

Cela nous console un peu de la cruelle absence des Morilles en ce printemps où la terre est particulièrement sèche comme vous avez pu le lire dans l'éditorial de ce bulletin. Nous avons fait 3 sorties depuis le 25 mars dans des lieux où, l'an passé à la même période de l'année, nous avons déjà trouvé une trentaine de morilles. Cette année : RIEN !

Daniel Maurel



Conseils pour la préparation et l'utilisation des Oreilles de Judas :

Laver rapidement les champignons à l'eau vinaigrée (ils peuvent le supporter car ils n'absorbent pas trop l'eau), enlever les petits bouts de bois qui peuvent rester accrochée sur le pied.

Les faire sécher, soit dans un dessiccateur, soit en les enfilant sur un fil avec une aiguille (par exemple ficelle à gigot) et en faisant des guirlandes dans un endroit chaud et sec. Quand ils sont bien secs ils ressemblent à un morceau de celluloid.

Pour les utiliser en cuisine : Les réhydrater pendant 2 heures dans un bol avec de l'eau à peine tiède aromatisée

avec du viandox, du nuoc-mam, de la sauce soja ou un cube de bouillon délayé + quelques gouttes de Tabasco. C'est-ce qui va leur donner du goût, car nature elles n'ont pratiquement aucun parfum. Une fois réhydratées, on pourra :

Les éponger avec du papier absorbant et les mettre au frais pour un moment puis les servir en les coupant en lanières dans une salade de son choix elles apporteront une intéressante note fraîche et croquante, ou les disposer autour d'un rôti en fin de cuisson (poulet, canard, porc ou bœuf) sans les cuire qu'elles soient simplement chaudes cela apportera une surprenante originalité à votre plat.

Bon appétit !

Le musée Louis-Senlecq présente actuellement une magnifique exposition sur le thème

«Histoires d'arbres – usages et représentations des forêts de Carnelle, Montmorency et L'Isle-Adam ».

Cette exposition se « structure autour de la perception fantasmagorique de la forêt comme ultime espace de liberté et de la confrontation de cette perception avec la réalité matérielle et l'exploitation économique de ce lieu ». Le pari était risqué, tant le sujet est vaste et porte à controverse, mais il est parfaitement réussi. On peut, en se promenant dans les salles, traverser l'histoire de la forêt (des âges géologiques aux époques préhistoriques puis historiques), découvrir les anciens métiers de la forêt (bûcherons, scieurs, treillageurs etc.) ou les loisirs qui s'y pratiquaient (de la chasse à courre aux promenades). Les collections présentées sont riches et de toute nature : elles vont des cartes anciennes aux outils du 19ème siècle, des tableaux de maîtres aux créations contemporaines, de la représentation de la chasse en passant par les vidéos ou même un « parcours olfactif ». Comme toutes les expositions de qualité, tout voir en une visite est impossible : plusieurs sont indispensables pour comprendre la richesse de ce qui nous est montré.

A noter également : le programme de visites lié à cette exposition (promenade en forêt avec l'ONF, cueillette de champignons avec l'IASEF, et autres animations). Un superbe catalogue de 240 pages a également été édité. Vous trouverez tous les renseignements sur le site du musée :

<http://musee.ville-isle-adam.fr/actualite>

